RENAULT SUD
RENAULT-AMPERE Ile-de-France

SUD
RENAULT–AMPERE Ile-de-France
1 av du golf - TCR LOG 0 23 - 78084 Guyancourt cedex
sud.tcr@orange.fr ● sudrenault.org ● 06.11.86.84.70

Communiqué SUD Renault–Ampere Île-de-France du 20 novembre 2026

SUD Renault IdF apporte tout son soutien à Celia Izoard, Hervé Kempf et Bertrand Bernier contre qui la société Managem a porté plainte

Le groupe minier marocain Managem a porté plainte pour diffamation contre plusieurs journalistes et médias. Il s'attaque à la journaliste Celia Izoard, au média en ligne Reporterre et à la chaîne YouTube Le Média, ces deux derniers à travers leurs directeurs de publication Hervé Kempf et Bertrand Bernier.

L'audience aura lieu vendredi 27 novembre 2026 à 13h30 à la 17ème chambre du TGI de Paris, porte de Clichy.

Managem est un groupe minier qui fournit notamment du cobalt utilisé dans la fabrication de batteries pour véhicules électriques et se vante de hautes ambitions environnementales et en matière de droits humains. Managem est une filiale du fonds d'investissement privé Al Mada qui est détenu majoritairement par la famille royale du Maroc via sa holding Siger.

En juin 2022, Renault Group a signé un accord avec Managem Group pour la fourniture de cobalt provenant de la mine de Bou Azzer au Maroc, s'inscrivant dans l'objectif d'une *« chaîne de valeur de la batterie plus durable et transparente »*. Cet accord est censé être aligné sur les meilleures pratiques en matière de normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG).

En 2023, une enquête a été menée par un consortium international (allemand, français et marocain) de journalistes sur la mine de Bou Azzer. Elle soulève de graves questions, parmi lesquelles :

- les conditions de travail indignes, avec la mise en danger de la vie et de la santé des travailleurs par accident et exposition à des substances toxiques notamment ;
- le non-respect des droits des travailleurs et des entraves à l'action syndicale ;
- une pollution importante de l'environnement immédiat par les déchets rejetés par la mine chargés d'arsenic et autres substances toxiques, mais également de toute la vallée par ruissellement ;
- une consommation importante d'eau au détriment de l'utilisation domestique et des cultures vivrières dans cette région aride ;
- un manque de prise en compte des populations vivant sur les terres polluées par les activités de la mine (propositions de relogement et indemnités très insuffisantes).

Les résultats de cette enquête ont donné lieu à plusieurs articles et à un entretien qui ont été diffusés en ligne[1].

Le travail de Celia Izoard nous rappelle plus généralement que les véhicules électriques, parfois présentés comme « propres » et constituant LA solution aux problèmes environnementaux liés à la mobilité, posent ou aggravent des problèmes majeurs, dont ceux liés à l'extraction et au traitement des minerais nécessaires.

[1] Voir https://reporterre.net/BMW-et-Renault-impliques-dans-un-scandale-ecologique-au-Maroc
Et https://reporterre.net/Les-voitures-electriques-assoiffent-les-pays-du-Sud

Le 29 octobre 2026, lors du CSE ordinaire des établissements Renault d'Ile-de-France, face aux questions posées par SUD, la direction est restée très évasive, arguant que :

- « L'approvisionnement n'a pas démarré » et « aucun véhicule ne comporte de composant issu de la Managem » ;
- « L'audit ESG est mené par un organisme tiers ».

La direction a répondu « Pas de commentaire » aux questions suivantes :

- Comment se positionne RENAULT quand son fournisseur fait fi des objectifs en matière de respect des droits humains fondamentaux et environnementaux ?
- Comment se positionne RENAULT quand son fournisseur attaque la liberté de la presse ?

À l'heure où toujours plus de médias sont détenus par des industriels, le travail d'investigation indépendant et rigoureux de Celia Izoard comme de ses pairs doit être soutenu et largement diffusé.

Le syndicat SUD Renault-Ampere Île-de-France apporte son soutien aux journalistes mis en cause et dénonce cette attaque contre la liberté de la presse, une « procédure-bâillon » qui vise à faire taire des vérités qui dérangent.

Nous attendons de Renault comme de Managem des réponses et de la transparence sur les questions liées au respect des droits humains, des conditions de travail, de la liberté syndicale et aux impacts environnementaux.